



BARÈME TTC HONORAIRES COMMERCES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE, DROIT AU BAIL ET VENTE DE LOCAUX COMMERCIAUX

PRIX DE VENTE	MONTANT DES HONORAIRES
< ou égal à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT*
25 001 € à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT*
50 001 € à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT*
> 100 000 €	10 % HT** du prix de vente

CESSION DE PARTS SOCIALES ET CESSIONS EN PROCÉDURES COLLECTIVES

VALEUR VENALE DU FONDS DE COMMERCE	MONTANT DES HONORAIRES <small>Honoraires calculés sur la valeur vénale du fonds de commerce. La TVA en vigueur s'ajoute à ces honoraires</small>
< ou égal à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT*
25 001 € à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT*
50 001 € à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT*
> 100 000 €	10 % HT** du prix de vente

HONORAIRES DE LOCATION - LOCATION GÉRANCE

TARIF LOCATION	MONTANT DES HONORAIRES
Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages, etc.	30 % HT du loyer annuel facial*** (ou de la redevance si location-gérance) sur tout type de bail (professionnel, commercial, de courte durée, etc.)
Location avec pas de porte d'un montant minimum de 5 000 € HT (6 000 € TTC)	Voir honoraires fonds de commerce

Le conseiller n'est pas habilité à rédiger le bail commercial, ni l'état des lieux.
L'état des lieux et la rédaction du bail peuvent être établis par avocats, huissiers, notaires ou tous professionnels habilités à la demande du propriétaire et/ou du locataire. Les honoraires convenus avec le rédacteur seront alors directement payés par l'intéressé.

HONORAIRES DE LOCATION - AVEC OPTION D'ACHAT⁽¹⁾

HONORAIRES	MONTANT DES HONORAIRES
Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages, etc.	30 % HT du loyer annuel facial*** des baux professionnels, commerciaux et de courte durée + 50 % des honoraires prévus dans notre barème honoraires sur locaux commerciaux

Les honoraires ci-dessus sont applicables à compter du 20 décembre 2022.

Les honoraires s'entendent TVA comprise au taux en vigueur de 20%.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

La commission d'agence est incluse dans le prix affiché.

HOSSEGOR IMMOBILIER, SAS au capital de 1000 euros

Siège social et adresse : 439 Avenue des Artisans, 40150 Soorts-Hossegor 912 497 468 R.C.S. Dax

Carte professionnelle n° : CPI40022022000000010

Tél : 05.58.47.11.40 / immobilier.hossegor@gmail.com



galian



HOSSEGOR IMMOBILIER

BARÈME TTC HONORAIRES

HABITATIONS

PRIX DE VENTE	TAUX
< 20 000 €	Forfait 6 500 €
20 000 € à 30 000 €	Forfait 7 000 €
30 001 € à 40 000 €	Forfait 8 500 €
40 001 € à 50 000 €	14,5%
50 001 € à 60 000 €	13%
60 001 € à 90 000 €	10%
90 001 € à 120 000 €	9%
120 001 € à 150 000 €	8%
150 001 € à 180 000 €	7,5%
180 001 € à 230 000 €	7%
230 001 € à 300 000 €	6,5%
300 001 € à 400 000 €	6%
400 001 € à 500 000 €	5,5%
500 001 € à 1 500 000 €	5%
< 1 500 000 €	5%

Les honoraires ci-dessus sont applicables à compter du 20 décembre 2022.

Les honoraires s'entendent TVA comprise au taux en vigueur de 20%.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

La commission d'agence est incluse dans le prix affiché.

HOSSEGOR IMMOBILIER, SAS au capital de 1000 euros

Siège social et adresse : 439 Avenue des Artisans, 40150 Soorts-Hossegor 912 497 468 R.C.S. Dax

Carte professionnelle n° : CPI40022022000000010

Tél : 05.58.47.11.40 / immobilier.hossegor@gmail.com